



MANIFESTE

Nous soussignés, manifestons par cet écrit que nous avons suivi avec grand intérêt les nouvelles concernant les découvertes réalisées ces dernières années dans la grotte de Praileaitz I, située dans la commune de Deba (Gipuzkoa). On a trouvé, entre autres, des foyers apparemment destinés à un usage rituel, des crayons d'ocre pour dessiner et surtout des colliers en pierre noire, finement décorés, une de ces pierres ayant une forme qui rappelle, sans aucun doute, les Vénus classiques paléolithiques de l'Europe centrale. Selon les chercheurs, ces découvertes montrent que ce lieu était utilisé, il y a 15 500 ans, à des buts rituels par un personnage singulier, peut-être un chaman, pour employer un mot qui nous permet de comprendre la nature de son activité. Tout cela fait du gisement de Praileaitz I une référence de premier ordre au niveau européen, comme cela a été confirmé dans différents congrès internationaux, ainsi que lors des visites réalisées par de nombreux chercheurs venus du monde entier.

De plus, des découvertes ont été faites récemment à l'intérieur de la grotte dévoilant des peintures rupestres, des séries de points et de traits qui pourraient remonter 18 000 ans en arrière. Par conséquent ce site doit être considéré légalement comme un Bien Culturel Qualifié et désigné Monument, d'où l'obligation de le conserver et de le protéger.

Cependant nous tenons à manifester, qu'outre l'intérêt que nous portons à ce monument, nous sommes extrêmement préoccupés par le fait que, malgré tout ce qui a été dit, la grotte se trouve à l'intérieur d'une carrière où l'on poursuit d'importants travaux d'extraction de pierre au moyen d'explosions, souvent d'une très grande puissance. La faible distance qui sépare la zone d'exploitation et la grotte, tout comme les différents travaux de construction de pistes et d'abattage d'arbres qui ont lieu sur celle-ci, font que cet important gisement archéologique risque aujourd'hui d'être sérieusement endommagé ou même de disparaître. Face à cette situation, nous constatons que le Gouvernement Basque et la Députation de Gipuzkoa n'agissent pas en conséquence.

Aussi, par ce manifeste, voulons-nous transmettre notre préoccupation à l'ensemble de la population et demander aux institutions compétentes de prendre les mesures nécessaires qui garantiront la protection réelle et efficace de ce gisement, et ce de façon urgente, car l'activité de la carrière ne cesse pas.